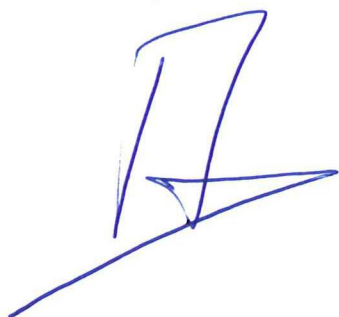


N° dossier : EAU/AUT/25/0893

AVIS

En exécution de l'article 24 (1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau – Service Aménagement et renaturation a introduit une demande d'autorisation la mise en place de déflecteurs et d'une bande rivulaire sur le cours d'eau « Syre » au lieu-dit Menster Brill.

Berg, le 10 octobre 2025.
Le bourgmestre,



Le secrétaire communal,



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
f GemengBetzder @ gemeng_betzder
betzdorf.lu